

points - info

DE REPÈRES

Février 2009

BULLETIN NUMÉRIQUE ET PÉRIODIQUE DE L'IRHSES

IRHSES, 46 avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 ; Tel : 01 40 63 28 10 ; Fax : 01 40 63 28 15 et sur internet www.irhses.snes.edu ; irhses@snes.edu

Sommaire

1. Edito : intervention de l'IRHSES au Conseil National du SNES.

2. La numérisation des archives.

A propos du compte-rendu du colloque sur le PSU dans notre dernier numéro, notre camarade

Jean-Pierre

Debourdeau nous signale que « le département de Côte d'Or qualifié de « véritable désert » pour ce parti y avait malgré tout 110 cotisants au milieu des années 60, ce qui semble moyen pour un parti de 10 000 adhérents même s'il n'y avait pas d'élus notoires. »

Nous remercions notre camarade **Jean Capron** qui nous a fait parvenir les premiers numéros du S3 d'Amiens, du S2 de la Somme des années 1964, 65 et 66, ainsi qu'un guide du nouveau certifié de la section SNES du CPR de Lille de 1956-57.

MERCI !

Nous tenons à remercier les 63 adhérents (individuels, S2, S3) qui ont d'ors et déjà réglé leur cotisation 2009 à l'IRHSES.

Leur carte 2009 est jointe à ce numéro de « PdR-info ».

L'IRHSES outil du SNES pour la mémoire et la formation syndicales

(intervention d'Alain Dalançon devant le conseil national du SNES le 13 janvier)



Je remercie le secrétariat général du SNES de me donner la parole devant le Conseil national.

Je sais que notre activité n'occupe par le premier rang dans vos préoccupations. Mais je voudrais néanmoins vous dire - ou vous redire pour certains - que l'IRHSES n'est pas une sorte de société savante pour des Anciens combattants en mal de loisirs, mais un institut de recherches auquel votre syndicat a confié en 1985 lors de sa création deux missions : conserver les archives syndicales pour servir à l'histoire du syndicalisme et du mouvement social et permettre la formation syndicale.

Je ne veux évidemment pas vous faire un rapport d'activité qui sera présenté à l'AG de notre association qui se tiendra comme d'habitude durant le prochain congrès du SNES à Perpignan. Mais attirer votre attention sur deux ou trois choses afin que vous vous intéressiez un peu plus à notre activité et que vous en soyez un peu plus partie prenante.

Tout d'abord la formation syndicale, essentielle pour la vie même de notre syndicat et le renouvellement de ses militants(e)s.

Nous ne souhaitons pas être réduits à un tampon et une signature apposés sur les autorisations de stages. Mais apporter une réelle contribution à la formation syndicale. Nous le pouvons en apportant un éclairage historique toujours nécessaire pour la compréhension et la définition de la revendication, sur toute une série de questions centrales pour l'avenir de notre système éducatif et la condition de ses personnels. La revendication ne naît en effet jamais *ex nihilo*. Elle correspond à un état de la société et de ses acteurs, elle s'inscrit dans des continuités, des évolutions et parfois des ruptures. Il en va de même d'ailleurs des formes de l'action, comme de la négociation.

Quand je dis cela, je ne parle pas dans le vide mais je réponds directement à vos préoccupations du moment surtout dans une période préparatoire au congrès. J'entendais ainsi tout à l'heure une camarade s'interroger sur ce que voulait dire ou devrait vouloir dire « revalorisation » ou « paritarisme ». Des éléments de réponse se trouvent dans mon livre *Histoire du SNES*, encore trop peu connu. Vous en trouverez sur d'autres sujets, la formation des maîtres, la démocratisation du système éducatif... en vous référant également à des numéros de notre bulletin imprimé *Points de repères*.

Nous pouvons donc apporter notre contribution à part entière dans la formation, soit en participant à vos stages, dans la limite de nos disponibilités, soit en vous fournissant des outils. Ainsi avons-nous consacré le dernier n° de *Points de repères*, que vous avez reçu début décembre, aux élections professionnelles et au paritarisme. Nous prévoyons d'en faire un sur le lycée, en espérant qu'il puisse être prêt pour le congrès. Mais nous pouvons aussi essayer de répondre à la demande. Encore faudrait-il que nous connaissions cette demande.

La conservation des archives.

Sans archives il n'y a pas d'Histoire possible et pas de mémoire efficace. Mémoire qui s'incarne aussi dans les parcours des militant(e)s, auxquels je regrette que l'US n'accorde pas suffisamment de place quand ils disparaissent. Parler d'eux et de leur action n'est pas sacrifier aux rites superfétatoires d'une nécrologie convenue, mais restituer une part de notre action collective, indiquer un cap, prendre conscience.

Si je vous disais que l'activité du SNES se résume à celle du S4, vous vous manifesteriez en soulignant à juste raison que les S3, S2 et S1 sont des maillons essentiels dans une organisation de masse comme la nôtre, et qui souhaite le rester. Ne jetez donc rien parmi la masse de documents que vous produisez sans y avoir réfléchi. Ce sont les archives de

demain. Et prenez des dispositions pour en conserver la part utile. J'apprends parfois avec effarement que dans tel ou tel S2, il n'y a pas d'archives remontant au-delà de 5 ou 6 ans, et plus grave que dans tel ou tel S3 on a jeté à la poubelle toutes les archives sans savoir quand ni qui a pris la décision. L'IRHSES ne peut plus désormais accueillir de nouveaux dépôts sauf quelques documents rares ou fonds privés de militants. Mais des versements aux Archives départementales sont toujours possibles. Par ailleurs les documents que vous produisez sont de plus en plus sous forme numérique, prenez donc la précaution de faire des sauvegardes des documents les plus importants. Sur tous ces sujets, consultez-nous donc, nous pourrions vous donner des conseils pratiques.

Dernier appel.

Notre AG de mars prochain dans le cadre du congrès, probablement le mercredi, devrait être l'occasion de faire le point sur ces sujets et d'autres. Nous souhaitons vivement que vous ne vous en désintéressiez pas et que chaque S2 et chaque S3 y soit représenté. Il faudra aussi renouveler notre CA et notamment remplacer, trois membres qui furent des fondateurs de notre syndicat, Antonini, Dubus et Reynaud. J'ai déjà demandé aux secrétaires des S3 de Montpellier, Lille et Aix de nous faire des propositions pour intégrer dans le CA de nouveaux camarades qui ne soient pas forcément des retraités mais qui soient intéressés par notre activité et décidés à y apporter leur contribution.

En attendant, faites connaître un peu plus l'Histoire du SNES, faites circuler *PDR-Info* et *Points de repères*, envoyez-nous directement vos circulaires et publications, imprimées ou numérisées. Et payez vos cotisations correspondant à l'année civile, à l'appel prochain de notre trésorier !

Je vous remercie de votre attention.

Alain Dalançon.

La numérisation des archives.

Le 14 février se tient au CHS une journée d'étude de l'IALHI (International Association of Labour History Institutions) sur les politiques de numérisation. Les différentes associations et instituts ont été sollicités pour expliciter les politiques mises en œuvre par chacun dans ce domaine. Vous trouverez ci-dessous la communication transmises par l'IRHSES.

Le contexte et la décision

L'IRHSES (Institut de Recherches Historiques sur le Syndicalisme dans les Enseignements de Second degré) est une association créée en 1985 par le SNES (Syndicat National des Enseignements de Second degré) dans le double but de conserver les archives du syndicalisme enseignant de second degré et de participer à la formation syndicale. Le syndicat disposait de son propre fonds documentaire (congrès, circulaires, correspondance, comptes-rendus d'instances...), de fonds privés de militants, de documents provenant d'autres organisations (syndicats, fédération, associations pédagogiques...) et d'un important fonds photographique. La conservation de ces documents dont la masse augmentait rapidement, fut engagée dès la création de l'institut et, au milieu des années 90, un réel travail de classement confié à des militants aidés d'une salariée à mi-temps fut entrepris selon la méthode du classement linéaire en série W. Un déménagement et l'incapacité des nouveaux locaux à accueillir les quelque 450 ml de boîtes d'archives conduisirent à la décision de numériser tout ou partie de notre fonds.



Gonesse : une partie des archives du SNES en cours de numérisation par la société Axalys.

Un plan sur cinq ans fut mis en place en 2005 qui donnait la priorité à la documentation interne du SNES, dans un premier temps les congrès nationaux, les circulaires internes et les réunions des instances

syndicales ; une seconde vague fut consacrée au fonds photographique et enfin la troisième étape, actuellement en cours concerne l'action syndicale, les relations avec la Ministère de l'Education Nationale (réunion des Conseils) et les différents partenaires (syndicats, associations de parents...), les documents liés au paritarisme (commissions) et enfin les productions des sections régionales (académiques et départementales). Déjà, suite à des déménagements successifs, une partie des archives des sections départementales et académiques du SNES ont disparu et il y a encore des difficultés à obtenir de ces niveaux une prise en compte réelle de l'archivage pour les recherches futures.

La mise en place du travail de numérisation.

Le travail préparatoire fut très important, il l'est encore pour trier ce qui est numérisable et ce qui ne l'est pas, tant au niveau de l'intérêt du document que de sa qualité. Il fallut ensuite rendre lisible notre classement initial par l'organisation de dossiers et de sous-dossiers identifiables. Ensuite il fallait choisir une entreprise avec qui travailler, se garantir de son savoir-faire pas vraiment au plan technique, encore que la question ne soit pas secondaire, mais surtout au plan de la compréhension de notre demande. Il nous fallut à la fois organiser le travail du numérisateur et anticiper sur celui du chercheur, assurer un suivi des opérations. Ici le logiciel de recherche est très important, il doit pouvoir s'adapter à la demande et être suffisamment souple d'utilisation. Avec l'outil utilisé (Visual doc) nous avons pu mettre en place une nomenclature précise de classement et de recherche qui permet aux chercheurs plusieurs entrées, par exemple par année, événement, lieu, acteur... et également pour chaque document une rubrique commentaire sur laquelle nous pouvons intervenir pour préciser le contenu. Pour tous les documents, le logiciel permet un recadrage et bien sûr la reproduction totale ou partielle. Ce logiciel ayant été mis au point par l'entreprise à notre demande, il peut encore évoluer pour s'adapter toujours mieux au travail de recherche.

Dans une petite structure comme la nôtre, la question du coût n'est pas mince c'est pour cette raison que nous avons mis en place un plan pluri annuel.

Enfin se pose la question du devenir des documents originaux, notre choix fut celui du reversement pour partie aux Archives du Monde du Travail de Roubaix et pour ce qui est des documents concernant la région parisienne aux Archives Départementales de la Seine Saint- Denis.

Le travail réalisé.

Nous avons aujourd'hui numérisé la totalité des congrès nationaux du SNES depuis 1953, la totalité des circulaires nationales sur la même période et une bonne partie des congrès de la FEN des années 70 et 80. En ce qui concerne les archives photographiques, une partie du fonds provenant de l'Université Syndicaliste est actuellement numérisée soit plus de 5 000 images ainsi que les portraits en situation des militants nationaux des années 70 et 80. L'ensemble est actuellement stocké sur le serveur du SNES (plusieurs sauvegardes sur DVD ont été réalisées) et disponible à la consultation dans nos locaux. Une sélection des ces documents concernant mai juin 1968 est en outre en ligne sur le site www.irhses.snes.edu et le site du CODHOS consacré à mai 1968.



La question de l'accessibilité. Quelle diffusion et comment ?

La qualité du travail produit est ici essentielle, les documents doivent être lisibles et facilement reproductibles.

Pour le moment nos archives numérisées sont disponibles dans les mêmes conditions que les archives papier, c'est-à-dire dans nos locaux. C'est à la fois un outil de documentation interne et un outil pour les chercheurs. Nous nous posons la question d'une mise à disposition plus large par le biais d'une mise en réseau interne (documentation pour les

militants du SNES) et externe dans le cadre de réseaux partagés (dans le cadre du CODHOS par exemple) ou d'une mise en ligne sur un site propre.

La difficile question de la conservation des archives numériques.

Le stockage et l'archivage des documents numérisés, hormis qu'il nécessite un suivi technique, pose toute une série de questions auxquelles il est difficile de répondre aujourd'hui telles que la conservation, la nature des supports et la durée de vie de ces derniers.

De plus un champ nouveau s'ouvre actuellement à l'archiviste, la conservation des documents produits par les outils informatiques. Nous sommes actuellement le plus souvent dans le domaine de l'éphémère, du fait entre autre de la

vitesse de communication nouvelle, le temps du mail n'est pas celui de la lettre. Il faut d'abord faire acquérir un réflexe de conservation (mails, page web, communication interne et externe), puis de tri (le nécessaire nettoyage des mémoires informatiques saturées ne devant pas se résumer à l'écrasement des fichiers) et enfin de classement sous la forme de dossiers sur des

modèles très proches du classement papier. Ce domaine nécessite des compétences techniques nouvelles et une formation adaptée des archivistes et documentalistes.

Conclusion :

La numérisation est à beaucoup d'égards un moyen de conservation et surtout de diffusion des archives très intéressant et aujourd'hui incontournable. C'est une réponse moderne et efficace à la conservation de la mémoire dans une période où la masse des informations augmente très rapidement. Se posent toutefois deux questions bien réelles, celle du coût d'une part et d'autre part celle de la fiabilité dans la durée des supports des produits numérisés et des moyens de les lire.

N'oubliez pas que les colonnes de « Points de Repères-info » vous sont ouvertes ... adressez-nous vos commentaires, propositions d'articles, notes de lectures ... ou même billets d'humeur.